



La Presse Affaires (site web) - La Presse
Jeudi 16 janvier 2014

Formation des ingénieurs: Les jeunes ingénieurs veulent apprendre

Caroline Rodgers

La formation continue est généralement populaire auprès des jeunes ingénieurs québécois qui s'inscrivent aux cours. Non seulement pour approfondir leurs connaissances techniques et scientifiques, mais dans une perspective d'exploration des différents cheminements de carrières qui s'offrent à eux.

La formation continue est généralement populaire auprès des jeunes ingénieurs québécois qui s'inscrivent aux cours. Non seulement pour approfondir leurs connaissances techniques et scientifiques, mais dans une perspective d'exploration des différents cheminements de carrières qui s'offrent à eux. Olivier Gagnon, âgé de 23 ans et finissant en génie informatique à l'Université Laval, est bien conscient qu'il devra poursuivre sa formation tout au long de sa carrière.

«En génie informatique, il y a constamment de nouveaux outils de travail et de nouveaux langages de programmation, dit-il. C'est un domaine où la technologie change vite et où l'on sait, en sortant de l'université, que notre formation n'est pas achevée. Je veux aussi suivre des cours de gestion de projets, car à mesure qu'on avance dans notre carrière, c'est quelque chose dont on a davantage besoin.»

Au Réseau des ingénieurs du Québec, 250 formations ont été conçues au fil du temps dans les domaines les plus demandés, notamment le génie civil, la gestion de projets, les technologies de l'information et les langues.

«En début de carrière, les jeunes ingénieurs sont à leurs premières expériences d'emploi, explique Yves Lavoie, président du Réseau. Ils explorent les milieux de travail et les tâches dans lesquelles ils voudront s'accomplir professionnellement. C'est une période de grande importance pour la direction que prendra la suite de leur carrière. Les jeunes professionnels devront choisir d'approfondir leur expertise technique dans une spécialité du génie, de s'orienter vers la gestion ou vers la gestion de projets.»

Selon les données compilées par le Réseau, les formations techniques dans les spécialités du génie sont très populaires auprès des ingénieurs en début de carrière, ce qui s'explique par la nature des emplois qu'ils occupent et qui demeurent axés sur la pratique. Ainsi, un cours tel que «réhabilitation sismique des ponts» fait partie de ceux fréquentés par une grande proportion d'ingénieurs de moins de 35 ans. Mais les cours de gestion et de gestion de projets sont également très populaires.

Enthousiasme

Michel Gagnon, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, constate sur le terrain un bel enthousiasme envers la formation continue de la part des jeunes ingénieurs qui travaillent dans les différents ministères.

«Quand on les rencontre, on constate qu'ils veulent apprendre et qu'ils tiennent à ce que leurs connaissances soient à jour. C'est très stimulant, d'autant plus que les ministères embauchent beaucoup de jeunes et doivent les former. Inspecter un viaduc, cela s'apprend sur le terrain, pas dans une salle de classe», dit-il.

D'autres part, tous les deux ou trois ans, l'**APIGQ** organise un colloque pour ses membres, où les activités de formation dispensées peuvent compter comme faisant partie des heures de formation obligatoires exigées par l'OIQ.

Cours d'éthique

En ce qui concerne les cours d'éthique, bien que sensible à leur importance, Olivier Gagnon en nuance toutefois l'impact.

«On en voit la pertinence, mais ce n'est pas parce qu'on a suivi un cours pendant son baccalauréat que l'on va être blindé contre toutes les situations, dit-il. Quand on voit les ingénieurs impliqués dans des agissements douteux, on sait bien que ce n'est pas à cause d'un manque de connaissances qu'ils ont mal agi.»

© **2014 La Presse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.**

Numéro de document : news·20140116·LZ·4729228

PUBLI-C news·20140116·LZ·4729228

Ce certificat est émis à **Michel Gagnon** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2014-08-22**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.